

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, AU 101, CHEMIN VICTORIA OUEST, SCOTSTOWN, LE MARDI 2 SEPTEMBRE 2025 À 19 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

Les membres du conseil suivants :

Le maire, Monsieur Marc-Olivier Désilets

La conseillère siège no 3, Madame Nadine Pesant, présente

La conseillère siège no 4, Madame Marjolaine Guillemette, présente

Le conseiller siège no. 5, Monsieur Martin Valcourt, présent

La conseillère siège no 6, Madame Sonia Cloutier, présente

Les sièges no. 1 et 2 sont vacants.

Sous la présidence de Monsieur Marc-Olivier Désilets, Maire.

Assiste également à la séance, Madame Monique Polard, directrice générale.

Le quorum est constaté.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**
- 2. Adoption de l'ordre du jour (résolution)**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2025 (résolution)**
- 4. Période de questions : sujets divers**
- 5. Administration et finances**
 - 5.1** Rapport des conseillers responsables des comités (information)
 - 5.2** Finance :
 - 5.2.1** Entériner les dépenses sans autorisation effectuées depuis la séance du 5 août 2025 selon le règlement 527-23 (résolution)
 - 5.2.2** Liste des comptes et salaires payés au cours du mois d'août 2025 ainsi que les comptes courants à payer (résolution)
 - 5.2.3** Engagement de dépenses (résolution)
 - 5.2.4** Rapport des activités financières – 2025-08-31 (dépôt)
 - 5.3** Présentation rapport financier 2024 (résolution)
 - 5.4** Entérinement d'un budget pour la soirée d'inauguration du projet Murmures et de la Shed Scotstown (résolution)
 - 5.5** Formations obligatoires pour les élus suite aux élections 2025 – Dates et frais (résolution)
 - 5.6** Hommage à la mémoire de Feu Madame Cathy Roy (banc) (résolution)
 - 5.7** Employé : journalier aux travaux publics – embauche (résolution)
 - 5.8** Remerciements à Madame Chantal Ouellet (résolution)
 - 5.9** Cain Lamarre – Offre pour 2026 (résolution)
 - 5.10** Conseil d'administration du CSSHC – Avis de désignation des membres de la communauté (résolution)
 - 5.11** Consultation sur le projet Maisons Canada 2025 du gouvernement du Canada (résolution)

- 5.12 Appui au projet « Mobilité sociale pour les aînés du Haut-Saint-François » porté par Transport de personnes HSF (résolution)
- 5.13 Invitation, rencontre, formations, colloques, visioconférences, webinaires (résolution)
 - 5.13.1 2025-09-04 : Rencontre avec les organismes inclus dans les assurances de la ville (rappel)
 - 5.13.2 2025-09-09 : Rencontre à la MRC : DG pour préparation élections (résolution)
 - 5.13.3 2025-09-10 : Rencontre à la MRC : Schéma de couverture de risques (résolution)
 - 5.13.4 2025-09-16 : MRC : Rencontre des DG (résolution)
- 6. **Sécurité publique**
 - 6.1 Sécurité incendie
 - 6.1.1 Dossier : Sauvetage hors route (résolution)
- 7. **Voirie**
 - 7.1 Programme PPA-CE – Aide financière 2025 pour réseau routier (résolution)
 - 7.2 Entériner les travaux de prolongement de la rue Du Parc et les coûts – Contrat de gré à gré (résolution)
 - 7.2.1 Reddition de compte de l'aide financière - Dossier no : PDP97692 – 41080 (5) – 20240424-015 (résolution)
 - 7.3 Scie mécanique (résolution)
 - 7.4 Dossier : tracteur incluant la cabine et une pelle ainsi qu'un souffleur et une gratte (résolution)
 - 7.5 Travaux d'excavation et remplacement des ponceaux devant le garage municipal– reporté (résolution)
- 8. **Hygiène du milieu (réseaux municipaux, matières résiduelles et recyclables)**
 - 8.1 Service de collecte de l'Est
 - 8.1.1 Financement pour l'achat du camion 2025 (résolution)
 - 8.1.2 Ajout d'assurance pour le camion Western Stars 2025 (résolution)
 - 8.1.3 Lettrage camion Western Stars 2025 et modification pour camion Western Stars 2024 (résolution)
 - 8.1.4 Collants pour les Municipalités de Newport et Saint-Isidore-de-Clifton (résolution)
 - 8.1.5 Camion Inter 2006 : achat pneus usagés (résolution)
 - 8.1.6 Entente de partenariat avec AgriRécup : collectes des plastiques agricoles et tubulures (résolution)
- 9. **Aménagement, urbanisme et développement**
 - 9.1 Programme de logements abordables (résolution)
 - 9.1.1 Intention de participation au Programme de logement abordables (résolution)
 - 9.1.2 Intention d'engagement à fournir la contribution du milieu (résolution)
 - 9.1.3 Intention de gratuité d'un terrain pour le projet (résolution)
 - 9.1.4 Mandat pour un appel d'offres clé en main (résolution)
- 10. **Loisir et culture**
 - 10.1 Installation des paniers de basket (résolution)
- 11. **Correspondance et nouveaux dossiers depuis l'envoi de l'ordre du jour et varia**

- 11.1 Demande d'appui - CDC HSF : Projet "Le Haut-Saint-François, un territoire plus inclusif" (résolution)
- 11.2 Fondation Louis-Saint-Laurent - Soirée-bénéfice 26 septembre 2025 (résolution)
- 11.3 MRC HSF - Intention abolition de la cour municipale (résolution)
- 11.4 Camions autopompe et de service : essais annuels accélération/freinage et pompe (résolution)
- 11.5 Remise certificat nouveau-né : date (résolution)
- 11.6 _____
- 11.7 _____

12. Période de questions : sujets relatifs à l'ordre du jour de la séance

13. Fin de la rencontre (résolution)

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

La séance est publique.

Le quorum est constaté.

ADOPTÉE

2. Adoption de l'ordre du jour (résolution)

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

2025-09-341

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Marjolaine Guillemette il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que l'ordre du jour déposé est accepté.

ADOPTÉE

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2025 (résolution)

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2025 par courrier électronique le 10 août 2025, ainsi qu'avec des documents pour l'atelier du 26 septembre 2025 et la séance du conseil tenue ce soir par Google Drive ;

ATTENDU QUE les procès-verbaux doivent être approuvés par les membres du conseil qui étaient présents lors des séances du conseil;

EN CONSÉQUENCE,

2025-09-342

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2025 est adopté tel qu'il été remis aux membres du conseil.

ADOPTÉE

4. Période de questions : sujets divers

Le point 4 est reporté pour permettre à Monsieur Jérôme Poulin, vérificateur de Raymond Chabot Grant Thorton de faire la présentation du rapport financier au 31 décembre 2024.

5.3 Présentation rapport financier 2024 (résolution)

Monsieur Jérôme Poulin, vérificateur de la firme Raymond Chabot Grant Thorton présente le rapport financier de l'année 2024 et répond aux questions.

Le rapport des états financiers pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2024 est déposé;

2025-09-343

SUR LA PROPOSITION unanime les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

Que le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 est remis aux membres du conseil et que ceux-ci acceptent son dépôt et mandatent Madame Monique Polard, directrice générale, pour le transmettre au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Année 2024 :

Les recettes de fonctionnement et d'investissements totales s'élèvent à 1 486 312 \$

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent au montant de 1 716 355 \$ (incluant 429 617 \$ d'amortissement)

L'année 2024 se termine par un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de : 52 893 \$

Le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2024 est de 47 712 \$

Le surplus accumulé affecté au 31 décembre 2024 : 395 700 \$ se répartit ainsi :

. Eau usée (vidange des étangs d'eau usée) : 93 000 \$

. Aqueduc et égout : 52 000 \$

. Administration : 21 582 \$

. Voirie : 10 065 \$

. Autres : 101 325 \$

** Service de collecte de l'Est : 2023 et 2024 : 117 728 \$

Endettement total net à long terme est de 3 173 745 \$.

ADOPTÉE

4. Période de questions : sujets divers

Monsieur Marc-Olivier Désilets, maire, répond aux questions des gens présents dans l'assistance.

5. Administration et finances

5.1 Rapport des conseillers responsables des comités (information)

Monsieur Marc-Olivier Désilets, Maire, explique que la période des élections 2025 débutera sous peu et que la MRC du Haut-Saint-François n'amorce aucun nouveau projet.

Madame Sonia Cloutier, conseillère, explique les différents événements qui auront lieu dans les prochains jours et semaines par le comité de Loisirs Hampden-Scotstown :

. 6 septembre 2025 : Fête des Loisirs à Hampden dans le cadre du 150^e anniversaire de fondation de la municipalité;

. 25 octobre 2025.

Monsieur Martin Valcourt, conseiller, donne les informations concernant les travaux de prolongement de la rue du Parc qui ont été effectués.

5.2 Finance :

5.2.1 Entériner les dépenses sans autorisation effectuées depuis la séance du 5 août 2025 selon le règlement 527-23 (résolution)

Attendu que depuis la dernière séance du conseil, des imprévus nécessitent des dépenses essentielles;

Attendu que la directrice générale est autorisée en vertu du règlement 527-23 à procéder à certaines dépenses;

Attendu que la liste des dépenses effectuées selon les normes du règlement 527-23 doit être déposée à la séance du conseil municipal;

2025-09-344

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal entérine les dépenses qui étaient non prévues et qui ont été effectuées depuis la dernière séance au montant de 32 274,94 \$ selon la liste remise aux membres du conseil, soit :

<u>Fournisseur</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
Aquatech	Services hors contrat - alarme poste chlore	234,55 \$
Aquatech	Services hors contrat - alarme perte signal chlore	234,55 \$
Service Bell-eau-clerc Inc.	Le Petit Écossais : pulvérisateur robinet	212,70 \$
Drumco Énergie	Poste de chlore - Vérification alerte génératrice	875,24 \$
Service Bell-eau-clerc Inc.	Tuyaux pour camping	1 966,99 \$
Transport Guillette inc.	Travaux prolongement rue du Parc	28 335,08 \$
Transport Guillette inc.	Prolongement rue du Parc : ponceau	415,83 \$
	TOTAL :	32 274,94 \$

ADOPTÉE

5.2.2 Liste des comptes et salaires payés au cours du mois d'août 2025 ainsi que les comptes courants à payer (résolution)

La liste des comptes est remise aux membres du conseil :

Hydro Québec	Parc Walter-Mackenzie	54,66 \$
Désilets, Marc-Olivier	Frais d'utilisation portable personnel	25,00 \$
Pesant, Nadine	Frais d'utilisation portable personnel	25,00 \$
Cloutier, Sonia	Frais d'utilisation portable personnel	25,00 \$
Centre location Idéale	Parc interg – loc. creuse tranc. Barreto	110,96 \$
Aquatech	Serv. hors contrat - alarme poste chlore	234,55 \$
Aquatech	Serv. hors contrat - alarme perte signal	234,55 \$
Service Bell-eau-clerc	Le Petit Écossais : pulvérisateur robinet	212,70 \$
Atelier Fortin et Fils	Srv_col_Est - camion Inter 2006 – Hoses hydr. Tr. Pince	645,29 \$
CLD HSF	Vers. Final projet_Murmures chez nous	6 006,58 \$
Visa Desjardins_Adm.	HV - Cogeco - Internet - Du 2025-08-09 au 2025-09-08	91,92 \$
Coop. Agr. La Patrie	Parc_interg:madrier / balai pour patinoire	362,93 \$

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2025

Coop. Agr. La Patrie	Serv_col_Est - Camion # 3 - Carb 2025-07-04	235,55 \$
Coop. Agr. La Patrie	Serv_col_Est - Camion # 3 – Carburant 2025-04-28	222,21 \$
Coop. Agr. La Patrie	Serv_col_Est - Camion # 3 – Carburant 2025-08-04	219,74 \$
Coop. Agr. La Patrie	Serv_col_Est - Camion # 3 – Carburant 2025-08-04	187,92 \$
Coop. Agr. La Patrie	Voirie : peinture	164,39 \$
Coop sol. S-I-Clifton	Serv_col_Est - Inter #3 – carburant 2025-06-26	187,06 \$
Coop sol. S-I-Clifton	Serv_col_Est - Inter #3 – carburant 2025-06-30	205,66 \$
Coop sol. S-I-Clifton	Serv_col_Est - Inter #3 – carburant 2025-07-02	247,53 \$
Coop sol. S-I-Clifton	Serv_col_Est - Inter #3 – carburant 2025-07-28	221,99 \$
Coop de solidarité de Saint-Isidore-de-Clifton	Serv_col_Est - Inter #3 - carburant 2025-08-06	178,60 \$
Coop sol. S-I-Clifton	Serv_col_Est - Inter #3 - Essuie-tout	2,52 \$
Coop sol. S-I-Clifton	Serv_col_Est - Inter #3 – carburant 2025-08-06	99,26 \$
Drumco Énergie	Poste de chlore - Vérification alerte gén.	875,24 \$
Eurofins Environex	Analyse eau potable	363,90 \$
Eurofins Environex	Analyse eau usée	799,08 \$
Eurofins Environex	Analyse eau usée	773,78 \$
Eurofins Environex	Analyse eau potable	224,78 \$
Gestion Nature JFG	Parc Interg – Bois	67,26 \$
JN Denis Inc.	Serv_col_Est - Camion Western Stars 2024 - Vérif. Méca	340,96 \$
Maheux, Jocelyne	Bureau - Remb. Crochets pour clés	32,18 \$
La Cartoucherie	Lecture photocopieur	1 117,92 \$
L'Événement	Remb. du dépôt clé(puce) porte entrée (EC)	20,00 \$
Ressorts Robert	Serv_col_Est - Urée pr camion WS 2024	137,86 \$
Verret, Robert	Conducteur remplaçant - 9 h	283,50 \$
Service Bell-eau-clerc	Tuyaux pour camping	1 966,99 \$
Valoris / Régie Interm.	Site enfouissement et redevances	2 457,30 \$
Valoris / Régie Interm.	Site enfouissement et redevances	45,00 \$
Visa Desjardins_Adm.	Serv_col_Est - Camion # 1 – Diesel	279,19 \$
Visa Desjardins_Adm.	Serv_col_Est - Camion # 1 – Diesel	1 212,30 \$
Visa Desjardins_Adm.	AED Advantage - Piles pour défib,	123,90 \$
Hydro Québec	Hôtel de Ville	421,03 \$
Visa Desjardins_Tra.	Essence pour entretien pelouse	180,04 \$
Visa Desjardins_Trav.	Voirie : carburant pour camionnette	182,02 \$
Transp. Exc. Thompson	Location conteneur_août et levée	558,65 \$
Visa Desjardins_Adm.	Serv_col_Est - carburant diesel c. # 1	335,00 \$
Visa Desjardins_Adm.	Crédit d'une facture payée par autre carte	(123,90 \$)
Verret, Robert	Serv_col_Est - Conducteur remplaçant : 48,25 h	1 519,88 \$
Raymond C. G. Thorton	Mission audit 2024	6 898,50 \$
Eurofins Environex	Analyse eau potable	115,26 \$
Eurofins Environex	Analyse eau usée	668,59 \$
Hydro Québec	Poste de chlore	1 906,84 \$
Visa Desjardins	Serv_col_est - Camion # 1 – Carburant 2025-08-25	134,39 \$
Coop. Agr. La Patrie	Serv_col_Est - Camion # 3 – Carburant 2025-08-11	192,38 \$

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2025

Coop. Agr. La Patrie	Serv_col_Est - Camion # 3 – Carburant 2025-08-08	161,61 \$
Coop sol. S-I-Clifton	Serv_col_Est - Camion # 3 – Carburant 2025-08-20	249,99 \$
Coop sol. S-I-Clifton	Serv_col_Est - Camion # 3 – Carburant 2025-08-20	214,49 \$
Coop sol. S-I-Clifton	Serv_col_Est - Camion # 3 - Carburant 2025-08-19	213,97 \$
Coop sol. S-I-Clifton	Serv_col_Est - Camion # 3 – Carburant 2025-08-13	134,24 \$
Coop sol. S-I-Clifton	Serv_col_Est - Camion # 3 – Carburant 2025-08-11	244,84 \$
Cain Lamarre	Services juridiques	648,90 \$
Aquatech	Exploitation réseaux municipaux – août	5 499,25 \$
Marché Désilets	Soirée inauguration : charcuterie	154,40 \$
Marché Désilets	Soirée inauguration : vins et jus	75,85 \$
Visa Desjardins_Adm.	Soirée inauguration:fromages, raisins, etc.	210,83 \$
Visa Desjardins_Adm.	Soirée inauguration:Dollarama_verres, etc.	79,33 \$
Hydro Québec	Bloc sanitaire	949,33 \$
Hydro Québec	Pavillon d'accueil	80,03 \$
Hydro Québec	Chalet des loisirs	51,77 \$
Hydro Québec	Garage municipal et caserne	267,60 \$
Hydro Québec	Poste pompage Victoria Ouest	61,79 \$
Hydro Québec	Poste pompage principal	657,37 \$
Hydro Québec	Poste pompage rue des Peupliers	36,28 \$
Hydro Québec	Station épuration	998,45 \$
Hydro Québec	Poste pompage Victoria Est	37,50 \$
Transport Guillette inc.	Travaux prolongement rue du Parc	28 335,08 \$
Transport Guillette inc.	Prolongement rue du Parc : ponceau	415,83 \$
Transport Guillette et F.	Matériaux granulaires	5 748,75 \$
Bell Canada	Bureau - 2e ligne	108,71 \$
Bell Canada	Caserne et garage municipal	112,12 \$
Bell Canada	Poste de chlore	100,18 \$
Bell Canada	Station épuration	100,18 \$
Service pneus Comeau	Serv_col_Est - Camion Inter 2006 – Pneus usagés	2 993,61 \$
Visa Desjardins	Serv_col_est - Camion # 1 – Carburant 2025-08-26	291,57 \$
Visa Desjardins	Serv_col_est - Camion # 1 – Carburant 2025-08-27	255,18 \$
Visa Desjardins	Serv_col_est - Camion # 1 – Carburant 2025-08-28	167,73 \$
Coop sol. S-I-Clifton	Serv_col_Est - Camion # 3 – Carburant 2025-08-25	221,73 \$
Coop sol. S-I-Clifton	Serv_col_Est - Camion # 3 – Carburant 2025-08-27	188,80 \$
Coop sol. S-I-Clifton	Serv_col_Est - Camion # 3 – Carburant 2025-08-27	113,15 \$
Coop. Agr. La Patrie	Serv_col_Est - Camion # 3 – Carburant 2025-08-18	161,61 \$
Coop. Agr. La Patrie	Serv_col_Est - Camion # 3 – Carburant 2025-08-25	175,32 \$
Fonds d'Infor. Territoire	Frais avis de mutation	14,40 \$
POLARD, Monique	Frais déplacement : Formation et ord.	135,78 \$
POLARD, Monique	Remb. Piles défibrillateur	123,90 \$
Aquatech	Perte accès – tournée	218,92 \$
Coop. Agr. La Patrie	Parc interg_raccords_coudes_TE poly.	23,31 \$

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2025

Ressorts Robert	Serv_col_Est – Urée	413,57 \$
Valoris / Régie Int.	Putrescibles	252,13 \$
Valoris / Régie Int.	Site enfouissement et redevances	198,75 \$
Eurofins Environex	Analyse eau potable	109,51 \$
Elli	Entente gestion téléphonie_service Micr. 1	537,80 \$
Visa Desjardins	Serv_col_est - Camion # 1 – Carburant 2025-08-04	323,64 \$
Visa Desjardins	Serv_col_est - Camion # 1 – Carburant 2025-08-05	204,09 \$
Visa Desjardins	Serv_col_est - Camion # 1 – Carburant 2025-08-08	311,76 \$
Coop sol. S-I-Clifton	Serv_col_Est - Camion # 3 – Carburant 2025-08-13	124,15 \$
Pépinière arbres fruitiers	Parc interg _Framboisiers	137,97 \$
Ag. douanes Canada	Remises employeur – Août	3 309,79 \$
Revenu Québec	Remises employeur – Août	10 968,31 \$
Salaires	Période du 01-08-2025 au 31-08-2025	32 344,69 \$
	Total :	135 581,23 \$

2025-09-345

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Marjolaine Guillemette, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que les comptes soient acceptés et que la directrice générale est autorisée a procédé aux paiements des comptes.

ADOPTÉE

5.2.3 Engagement de dépenses (résolution)

2025-09-346

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil accepte la liste d'engagement des dépenses pour le mois d'août à la somme de 40 000,00 \$:

ENGAGEMENT DES DÉPENSES		Juillet
# POSTE	DESCRIPTION	MONTANT
CONSEIL		
02-110-00-310	Frais déplacement	300,00 \$
02-110-00-459	Réception	100,00 \$
Sous-total	400,00 \$	
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE		
02-130-00-310	Frais déplacement	250,00 \$
02-130-00-321	Frais de poste (incluant Info-Scotstown)	250,00 \$
02-130-00-660	Articles de nettoyage	250,00 \$
02-130-00-670	Fournitures de bureau incluant les photocopies	400,00 \$
02-130-01-414	Informatique - renouvellement licence Office 365	- \$
02-130-01-522	Ent. et réparation Hôtel de Ville	800,00 \$
Sous-total	1 950,00 \$	
SÉCURITÉ INCENDIE		
02-220-00-310	Frais déplacement et repas	200,00 \$
02-220-00-422	Inspection bornes / échelles	50,00 \$
02-220-00-516	Location machineries	300,00 \$
02-220-00-520	Ent. Rép. Bornes fontaines	1 000,00 \$

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2025

02-220-00-525	Ent. Rép. Véhicules	1 000,00 \$
02-220-00-630	Carburant	200,00 \$
02-220-00-635	Mousse et produits chimiques	400,00 \$
02-220-00-640	Pièces et acces., rép. incendie	200,00 \$
02-220-00-650	Achat vêtements (chemises, pantalons, etc.)	500,00 \$
02-220-01-651	Ent. et rép. Équipements	400,00 \$
02-220-01-652	Remplissage bonbonnes	400,00 \$
Sous-total	4 650,00 \$	
VOIRIE		
02-320-00-510	Location machineries	1 000,00 \$
02-320-00-521	Entretien chemins trottoirs	300,00 \$
02-320-00-522	Bâtiment entretien-réparation	200,00 \$
02-320-00-523	Véhicules entretien réparation	300,00 \$
02-320-00-620	Gravier, asphalte, abat-poussière	2 500,00 \$
02-320-00-630	Carburant huile graisse diesel	600,00 \$
02-320-00-640	Petits outils accessoires	150,00 \$
02-320-00-650	Ent. Et réparation équipement outils	300,00 \$
02-320-00-684	Équipements sécurité pour employés	100,00 \$
Enlèvement de la neige		
02-330-00-513	Location équipements	- \$
02-330-00-525	Entretien et réparation - Véhicules	300,00 \$
02-330-00-631	Carburant, huile et graisse	1 000,00 \$
02-330-00-640	Pièces et accessoires	150,00 \$
02-330-00-684	Équipement sécurité pour employés	50,00 \$
Sous-total	6 950,00 \$	
HYGIÈNE DU MILIEU		
02-410-00-522	Entretien équipements	500,00 \$
02-412-00-411	Analyse de l'eau potable	400,00 \$
02-412-00-520	Poste chlore - Entretien bâtiment	300,00 \$
02-412-00-635	Produits chimiques (eau potable)	400,00 \$
02-413-00-513	Location machinerie	1 500,00 \$
02-413-00-521	Eau potable : Entretien-réparation réseau	1 000,00 \$
02-413-00-622	Sable et gravier	300,00 \$
02-413-00-640	Pièces et accessoires	1 000,00 \$
02-414-00-411	Analyse de l'eau usée	550,00 \$
02-414-00-522	Entretien bâtiment	200,00 \$
02-414-00-529	Entretien équipements	500,00 \$
02-414-00-635	Produits chimiques	200,00 \$
02-414-00-513	Location machineries	600,00 \$
02-415-00-521	Ent. & rép. Station pompage & tuyaux	700,00 \$
02-415-00-640	Égout : pièces et accessoires	300,00 \$
Service intermunicipal LSHLC		
02-455-55-310	LSHLC - Frais déplacement et repas	100,00 \$
02-455-55-446	LSHLC - Services chauffeur de camion	1 000,00 \$
02-455-55-525	LSHLC - Entretien/réparation véhicules	5 000,00 \$
02-455-55-631	LSHLC - Carburant camion Western Star 2024 # 1	8 000,00 \$
02-455-55-633	LSHLC - Carburant camion Inter 2006 # 3	- \$
02-455-55-640	LSHLC - Pièces et accessoires	250,00 \$
02-455-55-684	LSHLC - Équipement, vêtement sécurité	300,00 \$

**VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2025**

02-455-55-724	LSHLC - Achat équipements	500,00 \$
Sous-total		23 600,00 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT		
Sous-total		- \$
LOISIRS ET CULTURE		
02-701-30-522	Patinoire entretien et réparation	50,00 \$
02-701-50-513	Location machineries	400,00 \$
02-701-50-521	Parcs entretien terrains et mobilier	500,00 \$
02-701-50-522	Entretien bâtiments	300,00 \$
02-701-50-523	Entretien équipements	400,00 \$
02-701-50-521	Parcs entretien terrains, équipements	200,00 \$
02-701-52-951	Piste cyclable Marécage des Scots	600,00 \$
Sous-total		2 450,00 \$
TOTAL	TOTAL:	40 000,00 \$

ADOPTÉE

5.2.4 Rapport des activités financières – 2025-08-31 (dépôt)

Le rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales en date du 5 août 2025 a été remis de façon électronique aux membres du conseil avec les documents pour la séance du 2 septembre 2025.

5.4 Entérinement d'un budget pour la soirée d'inauguration du projet Murmures et de la Shed Scotstown (résolution)

CONSIDÉRANT QUE le circuit de projections nocturnes *Murmures* s'enrichit cet été d'une installation spectaculaire à Scotstown/Hampden, mettant en scène un écran d'eau conçu sur mesure dans le parc Walter-Mackenzie, où la lumière danse sur une cascade enchanteresse ;

CONSIDÉRANT QUE cette technologie immersive, exclusive à cette escale, offre une expérience sensorielle unique et difficilement capturable en photo ou en vidéo, invitant les citoyens à vivre le moment en personne ;

CONSIDÉRANT QUE chaque *Murmure* propose une narration sensible, portée par les voix et récits des gens d'ici, sur une trame sonore originale signée *L'inconnu dans le noir* ;

CONSIDÉRANT QUE la soirée d'inauguration du 28 août 2025 a été également l'occasion de dévoiler la *Shed Scotstown*, nouvelle installation située en bordure de la rivière au Saumon, conçue par la firme *Pittoresco*, avec la contribution d'Anne Dansereau, des artistes Frédéric et Djinn, et des charpentiers Steven St-Cyr et Rock St-Pierre ;

CONSIDÉRANT QUE cette double inauguration marque l'intégration de Scotstown au *Circuit des sheds panoramiques*, un parcours régional qui valorise la nature, la culture et le patrimoine du Haut-Saint-François ;

CONSIDÉRANT QUE la tenue d'une soirée d'inauguration conviviale et accessible contribue à renforcer le sentiment d'appartenance, à favoriser la participation citoyenne et à souligner l'importance de ces installations pour la communauté ;

EN CONSÉQUENCE,

2025-09-347

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

- **QUE** la Ville de Scotstown entérine l’octroi d’un budget destiné à l’organisation de la soirée d’inauguration du projet *Murmures* et de la *Shed Scotstown*, incluant l’offre de bouchées et de boissons rafraîchissantes aux personnes présentes ;
- **QUE** ce budget soit alloué à même les crédits disponibles dans les postes budgétaires dédiés aux activités vouées au développement de la localité, touristiques, culturelles et communautaires ;
- **QUE** la Ville souligne l’importance de cette initiative pour le rayonnement culturel de la région et remercie les partenaires et artistes impliqués dans la réalisation de ces projets inspirants ;
- **QUE** les frais soient partagés avec la Municipalité de Hampden.

ADOPTÉE

5.5 Formations obligatoires pour les élus suite aux élections 2025 – Dates et frais (résolution)

ATTENDU QUE la Loi oblige désormais tous les élu(e)s municipaux du Québec, à compter des élections générales municipales du 2 novembre 2025, à suivre deux formations obligatoires :

- Une formation sur l’éthique et la déontologie ;
- Une formation sur le fonctionnement du système municipal ;

ATTENDU QUE ces formations visent à offrir aux élu(e)s une compréhension globale et approfondie de leurs fonctions, de leurs obligations légales et des mécanismes essentiels à une gouvernance locale efficace, éthique et conforme aux lois en vigueur ;

ATTENDU QUE la formation sur le fonctionnement du système municipal est structurée autour de quatre grands thèmes :

- Le fonctionnement du conseil municipal ;
- Les relations entre les instances politiques et administratives ;
- La gestion budgétaire, les finances et la fiscalité municipales ;
- L’aménagement et l’urbanisme ;

ATTENDU QUE les objectifs de cette formation sont de :

- Comprendre le fonctionnement du conseil municipal et les règles encadrant le processus décisionnel ;
- Clarifier les rôles respectifs des élu(e)s et de l’administration municipale pour favoriser une collaboration efficace ;
- Maîtriser les principes de gestion financière pour une administration responsable ;
- Saisir les enjeux liés à l’aménagement du territoire pour des décisions éclairées et durables ;

ATTENDU QUE des démarches ont été entreprises avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour réserver des dates de formation ;

ATTENDU QUE le coût des formations en classe virtuelle ouverte à tous est de 179 \$ + taxes par personne pour les membres de la FQM, et que les formations privées sont offertes au coût de 2 775 \$ + taxes par formation pour un groupe allant jusqu’à 14 participants, avec un coût additionnel de 179 \$ par personne supplémentaire ;

EN CONSÉQUENCE,

2025-09-348

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sonia Cloutier, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

- **QUE** la Ville de Scotstown confirme l'organisation des deux formations obligatoires pour ses élu(e)s municipaux, soit :
 - Le 6 décembre 2025 : *Fonctionnement du système municipal* ;
 - Le 17 janvier 2026 : *Éthique et déontologie* ;
- **QUE** ces formations soient offertes en collaboration avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM), selon les modalités financières prévues ;
- **QUE** la Ville propose à certaines municipalités voisines de se joindre à ces formations, pour former un groupe de trois municipalités maximums, dans le but de favoriser la collaboration intermunicipale et l'optimisation des ressources ;
- **QUE** les frais relatifs à ces formations soient imputés aux crédits budgétaires prévus à cet effet.

ADOPTÉE

5.6 Hommage à la mémoire de Feu Madame Cathy Roy (banc) (résolution)

ATTENDU QUE Feu Madame Cathy Roy a été conseillère municipale pendant six (6) années, et qu'elle s'est distinguée par son dévouement exemplaire, son engagement constant et sa contribution significative à plusieurs dossiers et projets municipaux ;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite souligner son apport à la communauté et lui rendre un hommage durable et respectueux ;

ATTENDU QUE l'entreprise Monuments Gagnon de Lac-Mégantic a été sollicitée pour la conception, la fabrication et l'installation d'un banc commémoratif en granit, incluant le lettrage, un dessin personnalisé, la livraison et l'installation, pour un coût total de deux mille trente dollars (2 030 \$) plus taxes ;

ATTENDU QUE le banc sera installé au Parc Walter-MacKenzie, à proximité de la structure des *Murmures de chez nous*, lieu symbolique et rassembleur pour la communauté ;

EN CONSÉQUENCE,

2025-09-349

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Nadine Pesant, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

- **QUE** le conseil municipal autorise l'acquisition et l'installation d'un banc commémoratif en granit en hommage à Feu Madame Cathy Roy, ancienne conseillère municipale ;
- **QUE** le contrat soit octroyé à l'entreprise Monuments Gagnon de Lac-Mégantic pour un montant de 2 030 \$ plus taxes, incluant le lettrage, le dessin, la livraison et l'installation ;

- **QUE** le banc soit installé au Parc Walter-MacKenzie, près de la structure des *Murmures de chez nous*, afin d’offrir à la population un lieu de mémoire et de reconnaissance ;
- **QUE** les frais soient imputés aux crédits budgétaires prévus à cet effet.

ADOPTÉE

5.7 Employé : journalier aux travaux publics – embauche (résolution)

Considérant l’offre d’emploi diffusée pour l’embauche d’une personne pour le poste de : Journalier aux travaux publics;

Considérant que la ville a reçu deux candidatures et qu’une rencontre a eu lieu par la directrice générale et les candidats, mais qu’un des candidats recherche un emploi permanent;

2025-09-350

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal embauche Monsieur Richard Gaudeau pour le poste de Journalier aux travaux publics à compter du 8 septembre 2025;

Qu’une période de probation de 3 mois est en vigueur;

Les conditions de travail et salariales sont acceptées et un contrat de travail est préparé. L’horaire de travail horaire est le suivant : Période variable pouvant être 45 à 52 semaines par année selon les travaux et les conditions climatiques;

HORAIRE DE TRAVAIL ET DESCRIPTION DES TÂCHES :

Période hivernale 2025-2026 : Le travail consiste à préparer, aménager et entretenir la patinoire extérieure (arroser, déneiger, réparer la glace au besoin, ouvrir et fermer le local pour les patineurs). L’horaire est variable selon les conditions climatiques.

Pour la période printanière et estivale 2026 : horaire de travail variable selon les conditions climatiques et un possible arrêt de travail dans les périodes hors saisons (période dégel et entre mi-octobre et le début de la patinoire).

Reprise du travail approximativement du début mai jusqu’à la mi-octobre 2026, selon les conditions climatiques pour un horaire variant du lundi au vendredi inclusivement entre la période de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Le travail consiste à :

Description de tâches : sous la direction de la directrice générale, l’employé pourrait être appelé à assister l’employé principal

- Voirie : patrouilles pour vérifier l’état du réseau routier incluant la vérification et installation et remplacement des panneaux de signalisation, épandage de l’abat-poussière, réparer les nids de poule de la chaussée, déneigement, entretien et sabler les trottoirs;
- Accompagnement lors des travaux pour le remplacement et réparation de conduites : d’aqueduc et d’égout;
- Réparation et entretien des équipements des stations de pompage, poste de chlore, station épuration : accompagne lors des travaux avec la personne responsable de l’exploitation et l’employé principal;
- Entretien des véhicules, machineries et des outils;

- Entretien des lieux municipaux : bâtiments, terrains, parcs, piste cyclable, réparation (vider les poubelles et bacs de récupération sur les terrains municipaux, ramasser des débris sur les terrains de la ville, entretien des toilettes municipales du parc, entretien des pelouses et des plates-bandes, etc.)
- Patinoire : l'aménagement, l'arrosage, le déneigement, l'entretien de la patinoire et responsable du local;
- Piste cyclable du Marécage des Scots : patrouille, entretien des pelouses et poubelles, bordure de la piste, mobilier, etc.
- L'employé peut être appelé à s'acquitter de toutes *autres* tâches connexes demandées par son supérieur immédiat.

L'horaire régulier pourra être modifié sur demande ou par résolution du conseil municipal le total d'heures hebdomadaires demeurera le même.

Aucune heure supplémentaire ne sera permise sans autorisation préalable par le maire ou la directrice générale et elles sont récupérées en temps. Toutes les heures supplémentaires devront être reprises complètement avant la mi-octobre.

L'employé doit aviser la directrice générale s'il s'absente de son travail pour quelque raison que ce soit ou s'il ne peut respecter l'horaire de travail.

Le contrat de travail énumère les autres conditions.

ADOPTÉE

5.8 Remerciements à Madame Chantal Ouellet (résolution)

CONSIDÉRANT QUE le 11 août 2025, la Ville de Scotstown a eu l'honneur d'accueillir un groupe de marcheurs dans le cadre de la marche *D'un sanctuaire à l'autre*, une initiative porteuse de sens et de rassemblement ;

CONSIDÉRANT QUE Madame Chantal Ouellet a généreusement accueilli ces marcheurs, leur offrant l'hospitalité pour la nuit à l'Hôtel de ville, permettant à une vingtaine de personnes de se reposer dans un cadre sécuritaire et convivial ;

CONSIDÉRANT QUE cet accueil témoigne d'un esprit communautaire exemplaire et d'un engagement sincère envers le bien-être des visiteurs et la promotion de notre territoire ;

CONSIDÉRANT QUE des aménagements ont été réalisés autour de la structure *Murmures de chez nous*, enrichissant l'expérience culturelle et sensorielle offerte à Scotstown ;

CONSIDÉRANT QUE ces aménagements ont été réalisés dans le respect et la continuité du travail de feu Madame Cathy Roy, conseillère municipale responsable de ce dossier, dont la vision et la sensibilité ont profondément marqué ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite souligner l'héritage de Madame Roy et exprimer sa gratitude envers celles et ceux qui poursuivent son œuvre avec dévouement ;

EN CONSÉQUENCE,

2025-09-351

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Marjolaine Guillemette, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

- **QUE** la Ville de Scotstown remercie chaleureusement Madame Chantal Ouellet pour son accueil généreux et son implication dans la réussite de l'étape locale de la marche *D'un sanctuaire à l'autre* ;
- **QUE** la Ville souligne la qualité de l'aménagement réalisé autour de la structure *Murmures de chez nous*, et rende hommage à feu Madame Cathy Roy pour son engagement, sa vision et sa contribution essentielle à ce projet ;
- **QUE** cette résolution soit transmise à Madame Chantal Ouellet et à la famille de Madame Cathy Roy, en témoignage de la reconnaissance de la communauté.

ADOPTÉE

2025-09-352

5.9 Cain Lamarre – Offre pour 2026 (résolution)

SUR LA PROPOSITION unanime les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

QUE ce dossier est reporté à une prochaine séance du conseil.

ADOPTÉE

2025-09-353

5.10 Conseil d'administration du CSSHC – Avis de désignation des membres de la communauté (résolution)

SUR LA PROPOSITION unanime les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

QU'aucune décision n'est adoptée à ce sujet

ADOPTÉE

5.11 Consultation sur le projet Maisons Canada 2025 du gouvernement du Canada (résolution)

CONSIDÉRANT QUE, pour répondre à la crise du logement, le gouvernement Carney a annoncé la création d'une nouvelle entité nommée *Maisons Canada*, chargée de construire des logements abordables, d'offrir du financement aux constructeurs d'habitations abordables et de catalyser une industrie de la construction domiciliaire plus productive ;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs et orientations du programme *Maisons Canada*, présentés dans le document *Guide de sondage du marché*, font actuellement l'objet d'une consultation en vue d'une mise en œuvre en 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE les deux objectifs principaux de *Maisons Canada* sont de construire des logements abordables à grande échelle et de bâtir plus rapidement, plus efficacement et plus intelligemment ;

CONSIDÉRANT QUE le programme prévoit soutenir prioritairement les projets d'envergure, et que les critères de sélection des investissements seront principalement basés sur le nombre de logements proposés par les projets ;

CONSIDÉRANT QUE le manque de logements locatifs — qu'ils soient sociaux, abordables ou réguliers — constitue un enjeu qui touche l'ensemble des régions du Québec, et non seulement les milieux urbains, plusieurs territoires affichant des taux d'inoccupation inférieurs à 1 % ;

CONSIDÉRANT l'impact de cette pénurie sur les efforts d'attractivité des territoires hors des grands centres, notamment pour répondre aux besoins criants de main-d'œuvre des entreprises et commerces en région, ainsi que sur les démarches de régionalisation de l'immigration menées par le gouvernement du Québec et les élus locaux ;

CONSIDÉRANT QUE toutes les collectivités, quelle que soit leur taille, doivent pouvoir bénéficier de ce programme, et non uniquement les grandes agglomérations ;

CONSIDÉRANT QUE ce programme doit appuyer les efforts des collectivités locales en matière de dynamisation et d'occupation du territoire, essentiels à la vitalité économique et sociale du Québec et du Canada ;

EN CONSÉQUENCE,

2025-09-354

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sonia Cloutier, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

QUE la Ville de Scotstown appuie la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans sa recommandation adressée à l'honorable Gregor Robertson, ministre du Logement, des Infrastructures et des Collectivités :

QUE *Maisons Canada* soutienne autant les communautés en région que les grands projets immobiliers, en adoptant une approche adaptée et modulée, fondée sur l'importance des besoins et l'impact des projets pour les collectivités, plutôt que sur le seul nombre d'unités ;

QUE *Maisons Canada* reconnaisse les compétences des gouvernements locaux ;

QUE le programme *Maisons Canada* prévoie un volet distinct, dédié aux collectivités locales et géré par celles-ci, afin de répondre aux besoins en logement des régions du Québec ;

ET QUE la négociation et la conclusion des ententes Fédérale-Québec soient facilitées et accélérées, afin que les communautés puissent bénéficier rapidement de ces opportunités favorisant la création de logements.

QUE copie de cette résolution soit transmise aux personnes et organisations suivantes :

- M. Mark Carney, premier ministre du Canada – mark.carney@parl.gc.ca
- M. Gregor Robertson, ministre du Logement et de l'Infrastructure fédérale – minister-ministre@inf.gc.ca
- M. François Legault, premier ministre du Québec – premierministre@quebec.ca
- Mme France-Élaine Duranceau, ministre déléguée à l'Habitation – ministre@habitation.gouv.qc.ca
- Mme Marianne Dandurand, députée fédérale de Compton—Stanstead – marianne.dandurand@parl.gc.ca
- Fédération québécoise des municipalités (FQM) – info@fqm.ca
- Fédération canadienne des municipalités (FCM) – info@fcm.ca

ADOPTÉE

5.12 Appui au projet « Mobilité sociale pour les aînés du Haut-Saint-François » porté par Transport de personnes HSF (résolution)

CONSIDÉRANT QUE Transport de personnes HSF développe actuellement un projet structurant intitulé *Mobilité sociale pour les aînés du Haut-Saint-François*, visant à offrir la gratuité du transport collectif et adapté aux personnes âgées de 70 ans et plus, pour une période de deux ans ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet a pour objectifs de briser l'isolement social, d'améliorer l'accès aux services essentiels et de favoriser la participation active des aînés à la vie sociale et communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE cette initiative s'inscrit dans une démarche de dépôt de subvention dans le cadre du programme *Québec ami des aînés (QADA)*, en vue d'un lancement prévu au printemps 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet représente une avancée majeure pour la qualité de vie des aînés de notre territoire, et qu'il ne pourra réussir sans l'engagement de partenaires comme nous ;

CONSIDÉRANT QUE le vieillissement actif, l'inclusion sociale et l'accessibilité aux services sont des enjeux prioritaires pour notre collectivité ;

CONSIDÉRANT QUE ensemble, nous pouvons bâtir un milieu de vie plus équitable, plus humain et plus accessible pour nos aînés ;

EN CONSÉQUENCE,

2025-09-355

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Marjolaine Guillemette, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

- **QUE** la Ville de Scotstown confirme par la présente son appui officiel au projet *Mobilité sociale pour les aînés du Haut-Saint-François* porté par Transport de personnes HSF ;
- **QUE** la Ville s'engage à soutenir cette initiative sous les formes suivantes :
 - Diffusion de l'information dans ses réseaux municipaux ;
 - Distribution de dépliants informatifs ;
 - Organisation ou accueil d'une séance d'information destinée aux citoyens ;
 - Référence de bénévoles pour accompagner les aînés ou répondre à leurs questions ;
- **QUE** la Ville félicite Transport de personnes HSF pour cette initiative porteuse et lui souhaite plein succès dans ses démarches de financement et de mise en œuvre du projet, prévu pour débiter au printemps 2026.

ADOPTÉE

5.13 Invitation, rencontre, formations, colloques, visioconférences, webinaires (résolution)

5.13.1 2025-09-04 : Rencontre avec les organismes inclus dans les assurances de la ville (rappel)

Entendu l'invitation transmise aux organismes assurés additionnels sur la police d'assurance de la ville pour une rencontre qui doit avoir lieu jeudi 4 septembre;

2025-09-356

SUR LA PROPOSITION unanime les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

QU'un rappel soit transmis aux organismes pour la tenue de cette rencontre qui peut être bénéfique pour en apprendre plus sur leur assurance responsabilité.

ADOPTÉE

- 2025-09-357 **5.13.2 2025-09-09 : Rencontre à la MRC : DG pour préparation élections (résolution)**
SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Marjolaine Guillemette, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance
- Que la directrice générale soit autorisée à participer à une rencontre le 9 septembre 2025 à la MRC du Haut-Saint-François.
- Cette rencontre a pour but de coordonner certaines étapes des élections du préfet avec les élections des municipalités locales
- Les frais de déplacement seront remboursés sur preuve selon le règlement en vigueur.
ADOPTÉE
- 2025-09-358 **5.13.3 2025-09-10 : Rencontre à la MRC : Schéma de couverture de risques (résolution)**
SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance
- Que le directeur incendie et la directrice générale soient autorisés à participer à une rencontre le 10 septembre 2025 à la MRC du Haut-Saint-François.
- Cette rencontre a lieu dans le cadre du schéma de couverture de risque et son suivi.
- Les frais de déplacement seront remboursés sur preuve selon le règlement en vigueur.
ADOPTÉE
- 2025-09-359 **5.13.4 2025-09-16 : MRC : Rencontre des DG (résolution)**
SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Marjolaine Guillemette, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance
- Que la directrice générale soit autorisée à participer à une rencontre des directeurs généraux à la MRC du Haut-Saint-François le 16 septembre 2025.
- Les frais de déplacement seront remboursés sur preuve selon le règlement en vigueur.
ADOPTÉE
- 6. Sécurité publique**
- 6.1 Sécurité incendie**
- 2025-09-360 **6.1.1 Dossier : Sauvetage hors route (résolution)**
SUR LA PROPOSITION unanime les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu
- QUE ce dossier est reporté à une prochaine séance du conseil.
ADOPTÉE

7. Voirie

7.1 Programme PPA-CE – Aide financière 2025 pour réseau routier (résolution)

ATTENDU QUE la Ville de Scotstown a reçu une confirmation écrite, en date du 27 août, de la Vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, annonçant l’octroi d’une aide financière de 15 000 \$ dans le cadre du Programme d’aide à la voirie locale 2025-2026;

ATTENDU QUE cette aide est destinée à soutenir des travaux d’amélioration du réseau routier municipal;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite affecter cette somme à une partie des travaux de prolongement de la rue du Parc ainsi qu’à des travaux de creusage de fossés;

2025-09-361

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Marjolaine Guillemette, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

1. D’autoriser l’utilisation de l’aide financière de 15 000 \$ pour les travaux de prolongement de la rue du Parc et les travaux de creusage de fossés sur diverses rues du périmètre urbain;
2. D’autoriser la location de la machinerie nécessaire à la réalisation des travaux de creusage de fossés;
3. D’autoriser, si un solde demeure disponible à la fin des travaux, l’utilisation du montant restant pour effectuer le creusage de fossé sur le chemin Dell.

ADOPTÉE

7.2 Entériner les travaux de prolongement de la rue Du Parc et les coûts – Contrat de gré à gré (résolution)

ATTENDU QUE la Ville de Scotstown a obtenu, en date du 15 juillet 2024, une aide financière de 20 000 \$ du Ministère des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre du Programme d’aide à la voirie locale – volet projets particuliers d’amélioration, échelonnée sur trois années;

ATTENDU QUE le coût total des travaux s’élève à 28 335,08 \$, incluant un coût additionnel de 415,83 \$ pour l’ajout d’un ponceau;

2025-09-362

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Nadine Pesant, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

1. **QUE** le conseil municipal entérine les travaux par un contrat de gré à gré à l’entreprise Transport Guillette inc. pour la réalisation des travaux de prolongement et de construction de la rue du Parc, ainsi que pour l’installation des ponceaux;
2. **D’accepter** le coût total des travaux, soit 28 750,91 \$, incluant le coût additionnel de 415,83 \$ pour l’ajout d’un ponceau;
3. **D’autoriser** l’utilisation de l’aide financière reçue dans le cadre du Programme d’aide à la voirie locale pour couvrir une partie des coûts, conformément aux modalités établies par le Ministère;

4. **D'inscrire** le solde du coût des travaux à l'aide financière 2025 reçus par ce même programme.

ADOPTÉE

7.2.1 Reddition de compte de l'aide financière - Dossier no : PDP97692 – 41080 (5) – 20240424-015 (résolution)

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Scotstown a obtenu une aide financière dans le cadre Programme d'aide à la voirie locale, Volet Projets particuliers d'amélioration, Circonscription électorale de Mégantic - Dossier no : PDP97692 – 41080 (5) – 20240424-015 par la lettre datée du 15 juillet 2024 pour une somme de 20 000 \$ échelonnée sur trois années budgétaires pour l'année 2024;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile 2025 pour laquelle la ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au Programme d'aide à la voirie locale, Volet Projets particuliers d'amélioration;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS,

2025-09-363

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Nadine Pesant, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil de la Ville de Scotstown approuve les dépenses d'un montant de 20 000 \$ relatives aux travaux de prolongement et construction de la rue du Parc réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec;

Que le rapport des travaux et reddition de comptes ainsi que tous les documents soient transmis au ministère des Transports pour obtenir l'aide financière.

ADOPTÉE

7.3 Scie mécanique (résolution)

ATTENDU QUE la Ville de Scotstown possède actuellement deux scies mécaniques, dont une ne répond pas adéquatement aux besoins opérationnels;

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît la nécessité de disposer d'une scie mécanique plus performante et mieux adaptée aux travaux municipaux;

ATTENDU QUE la décision finale concernant l'échange est reportée à une séance ultérieure;

ATTENDU QUE Monsieur Marc-Olivier Désilets, Maire, s'est offert pour entamer des négociations avec une entreprise de la région en vue de procéder à un échange de la scie mécanique inadéquate contre l'achat d'une scie mécanique plus puissante;

2025-09-364

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sonia Cloutier, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

1. De mandater Monsieur Marc-Olivier Désilets, Maire, pour négocier avec une entreprise locale en vue d'un échange de la scie mécanique appartenant à la Ville contre l'acquisition d'une scie mécanique plus puissante et adaptée aux besoins municipaux;
2. De reporter la décision finale à une séance ultérieure, suivant les résultats des négociations;
3. D'autoriser le Maire à présenter une recommandation officielle au conseil dès qu'une proposition concrète aura été obtenue.

ADOPTÉE

7.4 Dossier : tracteur incluant la cabine et une pelle ainsi qu'un souffleur et une gratte (résolution)

2025-09-365

SUR LA PROPOSITION unanime les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

QUE ce dossier est reporté à une prochaine séance du conseil.

ADOPTÉE

7.5 Travaux d'excavation et remplacement des ponceaux devant le garage municipal– reporté (résolution)

2025-09-366

SUR LA PROPOSITION unanime les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

QUE ce dossier est reporté à une prochaine séance du conseil.

ADOPTÉE

8. Hygiène du milieu (réseaux municipaux, matières résiduelles et recyclables)

8.1 Service de collecte de l'Est

8.1.1 Financement pour l'achat du camion 2025 (résolution)

ATTENDU QUE la Ville de Scotstown agit à titre de gestionnaire du Service de collecte de l'Est dans le cadre de l'Entente intermunicipale liant les sept municipalités participantes au service de collecte ;

ATTENDU QUE la soumission déposée par Globocam Sherbrooke pour l'acquisition d'un camion neuf à chargement latéral a été retenue, pour un montant de 469 000 \$ plus taxes ;

ATTENDU QUE les démarches entreprises pour le financement du camion par crédit-bail ont permis d'obtenir les informations relatives aux échéances et aux montants mensuels de remboursement ;

ATTENDU QUE le montant de location du camion sera effectué à même le budget du Service de collecte de l'Est, auquel contribue la municipalité ;

2025-09-367

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

1. Que la Ville de Scotstown confirme son accord pour la location avec option d'achat du camion par crédit-bail conditionnellement suite à la l'accord des municipalités et des résolutions des six municipalités parties à l'entente intermunicipale, pour un terme de soixante mois (60), au taux d'intérêt de 6,483 %, selon l'offre de financement reçue le 2025-08-27 de Finago et Globocam ;
2. Que les termes des paiements de crédit-bail seront appliqués au budget annuel du Service de collecte de l'Est, conformément aux modalités prévues à l'Entente intermunicipale ;
3. Que l'offre de financement reçue offre la possibilité de payer en intégralité après 1, 2 ou 3 ans sans frais de pénalité;
4. Que le conseil municipal autorise Monsieur Marc-Olivier Désilets, Maire, et Madame Monique Polard, Directrice générale à signer les documents relatifs au financement pour et au nom de la Ville de Scotstown, gestionnaire du Service de collecte de l'Est dans le cadre de l'Entente intermunicipale liant les sept municipalités participantes au service de collecte;
5. Que copie de la présente résolution soit transmise aux municipalités membres de l'entente intermunicipale, ainsi qu'à la FQM assurance et à Finago ainsi qu'à Globocam ;

ADOPTÉE

8.1.2 Ajout d'assurance pour le camion Western Stars 2025 (résolution)

ATTENDU QUE la Ville de S agit à titre de gestionnaire du Service de collecte de L'Est, conformément à une entente intermunicipale regroupant les municipalités de Chartierville, le Canton de Hampden, le Canton de Lingwick, La Patrie, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton et la Ville de Scotstown ;

ATTENDU QUE l'acquisition d'un nouveau camion Western Stars 2025 a été effectuée dans le cadre de ce service, et que ledit véhicule est financé par crédit-bail auprès des entreprises Finago et Globocam ;

ATTENDU QUE ce camion sera utilisé dans le cadre des opérations du Service de collecte de L'Est et doit être protégé adéquatement ;

2025-09-368

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Marjolaine Guillemette, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

QUE le conseil municipal autorise l'ajout du camion Western Stars 2025 aux assurances de la Ville de Scotstown, selon sa valeur d'acquisition, et ce, dès son intégration au parc de véhicules municipaux.

ADOPTÉE

8.1.3 Lettrage camion Western Stars 2025 et modification pour camion Western Stars 2024 (résolution)

ATTENDU QUE la Ville de Scotstown est gestionnaire du Service de Collecte de L'Est et que le service fait la location par crédit-bail d'un camion Western Star 2025 ;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer le lettrage du camion 2025 ainsi que le changement d'appellation sur le camion Western Star 2024 déjà en service;

ATTENDU QUE l'entreprise Enseignes Bouffard de Lac-Mégantic a soumis une estimation no. 0748-9893, en date du 21 août 2025, pour la réalisation de ces travaux au montant de 2 083,88 \$ plus taxes;

ATTENDU QUE les coûts liés à ce contrat seront assumés par le budget du Service de Collecte de l'Est;

2025-09-369

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

1. **D'accepter** l'estimation soumise par Enseignes Bouffard, en date du 21 août 2025, pour le lettrage du camion Western Star 2025 et le changement d'appellation du camion Western Star 2024, pour un montant de 2 083,88 \$ plus taxes;
2. **D'autoriser** l'octroi du contrat à Enseignes Bouffard pour la réalisation des travaux selon les modalités de l'estimation no. 0748-9893;
3. **Confirme** que les dépenses seront couvertes par le budget du Service de Collecte de l'Est.

ADOPTÉE

8.1.4 Collants pour les Municipalités de Newport et Saint-Isidore-de-Clifton (résolution)

ATTENDU QUE le Service de Collecte de l'Est est géré par le conseil municipal de la Ville de Scotstown dans le cadre d'une entente intermunicipale;

ATTENDU QUE la fabrication de collants pour les bacs de déchets est nécessaire afin d'identifier les bacs à déchets et de faciliter la gestion budgétaire du service en permettant de connaître le nombre exact de bacs en circulation pour les municipalités de Newport et Saint-Isidore-de-Clifton;

ATTENDU QUE les collants seront produits par l'entreprise Enseignes Bouffard de Lac-Mégantic;

2025-09-370

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

1. **D'autoriser** la fabrication de collants pour les bacs de déchets destinés aux municipalités de Newport et Saint-Isidore-de-Clifton, dans un souci d'équité envers toutes les municipalités de l'entente intermunicipale;

2. De confier la production des collants à l'entreprise Enseignes Bouffard de Lac-Mégantic;
3. De confirmer que ces collants sont requis pour la gestion budgétaire du Service de Collecte de l'Est, notamment pour le recensement et le suivi du nombre de bacs de déchets.

ADOPTÉE

8.1.5 Camion Inter 2006 : achat pneus usagés (résolution)

ATTENDU QUE la Ville de Scotstown est gestionnaire du **Service de Collecte de l'Est** dans le cadre de l'entente intermunicipale;

ATTENDU QUE le camion Inter 2006 utilisé pour ce service nécessitait un remplacement urgent de ses pneus en raison de leur état d'usure avancé, compromettant la sécurité des opérations;

ATTENDU QUE l'achat de huit pneus usagés, incluant la pose sur les roues, a été effectué auprès du Service pneus Comeau pour un montant total de 2 993,61 \$ taxes incluses;

2025-09-371

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

1. **D'entériner** l'achat de huit pneus usagés auprès du Service pneus Comeau pour le camion Inter 2006, au montant de 2 993,61 \$ taxes incluses, incluant la pose;
2. **De reconnaître** que cet achat était essentiel pour assurer la sécurité des opérations du Service de Collecte de l'Est;
3. **De confirmer** que cette dépense est imputée au budget du Service de Collecte de l'Est.

ADOPTÉE

8.1.6 Entente de partenariat avec AgriRécup : collectes des plastiques agricoles et tubulures (résolution)

ATTENDU QUE la Ville de Scotstown agit à titre de gestionnaire du Service de collecte de l'Est, conformément à une entente intermunicipale regroupant les municipalités de Chartierville, du Canton de Hampden, du Canton de Lingwick, de La Patrie, de Newport, de Saint-Isidore-de-Clifton et de la Ville de Scotstown;

ATTENDU QU'AgriRÉCUP est une organisation à but non lucratif responsable de la mise en œuvre du Programme de récupération et de valorisation des produits agricoles visés par le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises (RRVPE);

ATTENDU QUE les plastiques agricoles, notamment ceux utilisés pour la fenaison, sont désormais assujettis au RRVPE et doivent être récupérés dans le cadre d'un Programme reconnu;

ATTENDU QUE le Service de collecte de l'Est souhaite offrir, en collaboration avec AgriRÉCUP, un service de collecte porte-à-porte des plastiques agricoles aux exploitations agricoles situées sur le territoire des municipalités membres;

ATTENDU QUE les exploitations agricoles recevant le service seront responsables du coût de la collecte;

ATTENDU QUE les municipalités membres du Service de collecte de l'Est étudient également la mise en place d'un système de collecte des tubulures agricoles par l'intermédiaire de points de dépôt sur le territoire;

EN CONSÉQUENCE,

2025-09-372

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

1. Le conseil municipal appuie la mise en œuvre du Programme de collecte des plastiques agricoles sur son territoire;
2. Le conseil municipal autorise la signature de l'entente avec AgriRécup conditionnellement l'acceptation de ce projet par toutes les municipalités parties à l'entente;
3. Le conseil municipal reconnaît que les exploitations agricoles recevant le service seront responsables du coût de la collecte;
4. Le conseil municipal appuie l'étude en cours visant à mettre en place des points de dépôt pour la collecte des tubulures agricoles;
5. Que le conseil municipal autorise Monsieur Marc-Olivier Désilets, Maire, et Madame Monique Polard, Directrice générale à signer les documents de l'entente de partenariat avec AgriRÉCUP au nom des municipalités membres
6. Une copie de la présente résolution soit transmise à AgriRécup ainsi qu'aux municipalités membres du Service de collecte de l'Est.

ADOPTÉE

9. Aménagement, urbanisme et développement

9.1 Programme de logements abordables (résolution)

9.1.1 Intention de participation au Programme de logement abordables (résolution)

2025-09-373

SUR LA PROPOSITION unanime les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

QUE ce dossier est reporté à une prochaine séance du conseil.

ADOPTÉE

9.1.2 Intention d'engagement à fournir la contribution du milieu (résolution)

2025-09-374

SUR LA PROPOSITION unanime les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

QUE ce dossier est reporté à une prochaine séance du conseil.

ADOPTÉE

9.1.3 Intention de gratuité d'un terrain pour le projet (résolution)

2025-09-375

SUR LA PROPOSITION unanime les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

QUE ce dossier est reporté à une prochaine séance du conseil.
ADOPTÉE

2025-09-376 9.1.4 **Mandat pour un appel d'offres clé en main (résolution)**
SUR LA PROPOSITION unanime les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

QUE ce dossier est reporté à une prochaine séance du conseil.
ADOPTÉE

10. **Loisir et culture**

10.1 **Installation des paniers de basket (résolution)**

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite procéder à l'installation de poteaux et de paniers de basketball aux extrémités de la patinoire municipale afin d'améliorer les infrastructures sportives offertes à la population ;

ATTENDU QUE l'entreprise Innova Jeux inc. a soumis une estimation pour la réalisation des travaux, incluant l'installation des équipements ;

EN CONSÉQUENCE,

2025-09-377 SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sonia Cloutier, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

QUE le conseil municipal accepte l'estimation soumise par l'entreprise Innova Jeux inc. pour l'installation des poteaux et paniers de basketball au montant de 4 110,36 \$, taxes incluses ;

QUE le conseil autorise également l'achat et l'installation de deux (2) ancrages supplémentaires au montant de 447,25 \$, taxes incluses ;

QUE ces dépenses soient imputées au poste budgétaire prévu à cet effet.
ADOPTÉE

11. **Correspondance et nouveaux dossiers depuis l'envoi de l'ordre du jour et varia**

11.1 **Demande d'appui - CDC HSF : Projet "Le Haut-Saint-François, un territoire plus inclusif" (résolution)**

ATTENDU QUE la Corporation de développement communautaire (CDC) du Haut-Saint-François porte un projet visant à renforcer l'accueil, l'intégration et la participation des personnes immigrantes sur le territoire;

ATTENDU QUE ce projet contribue à :

- Favoriser la rencontre et le dialogue interculturel;
- Sensibiliser la population aux réalités de l'immigration;
- Lutter contre le racisme et la discrimination;
- Encourager un développement inclusif et durable du Haut-Saint-François;

ATTENDU QUE la Ville de Scotstown reconnaît l'importance de cette initiative pour renforcer la cohésion sociale et valoriser la diversité culturelle au sein de la communauté;

2025-09-378 SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Marjolaine Guillemette, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

1. **D'appuyer** officiellement le projet porté par la CDC du Haut-Saint-François visant l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes;
2. **De** réitérer l'engagement de la Ville de Scotstown à soutenir cette démarche, notamment par la participation à certaines activités, la diffusion d'information, ou toute autre collaboration pertinente;
3. **De** joindre sa voix à celle de la CDC afin de contribuer collectivement à bâtir un territoire plus ouvert, accueillant et solidaire.

ADOPTÉE

11.2 Fondation Louis-Saint-Laurent - Soirée-bénéfice 26 septembre 2025 (résolution)

2025-09-379

SUR LA PROPOSITION unanime les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

QUE ce dossier est reporté à une prochaine séance du conseil.

ADOPTÉE

11.3 MRC HSF - Intention abolition de la cour municipale (résolution)

2025-09-380

SUR LA PROPOSITION unanime les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

QUE ce dossier est reporté à une prochaine séance du conseil.

ADOPTÉE

11.4 Camions autopompe et de service : essais annuels accélération/freinage et pompe (résolution)

ATTENDU QUE le *Guide d'application relatif aux véhicules et accessoires d'intervention à l'intention des services de sécurité incendie* exige la réalisation de tests annuels d'accélération et de freinage pour les camions du service de sécurité incendie ;

ATTENDU QUE ces tests sont essentiels pour assurer la conformité, la sécurité et l'efficacité des véhicules d'intervention ;

EN CONSÉQUENCE,

2025-09-381

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

QUE le conseil municipal autorise la prise de rendez-vous dans les prochains jours auprès du Garage JB Laroche pour effectuer les tests annuels d'accélération et de freinage des camions du service de sécurité incendie ;

QUE le conseil autorise également la réalisation des tests de pompe ainsi que tout autre test obligatoire requis afin de répondre aux exigences du guide et aux normes en vigueur ;

QUE les dépenses associées soient imputées au poste budgétaire prévu à cet effet.

ADOPTÉE

2025-09-382 **11.5 Remise certificat nouveau-né : date (résolution)**
SUR LA PROPOSITION unanime les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

QUE ce dossier est reporté à une prochaine séance du conseil.

ADOPTÉE

11.6 Aucun sujet

11.7 Aucun sujet

12. **Période de questions : sujets relatifs à l'ordre du jour de la séance**
Monsieur Marc-Olivier Désilets, maire, répond aux questions des gens présents dans l'assistance.

2025-09-383 **13. Levée de la séance (résolution)**
SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Marjolaine Guillemette, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que la levée de la séance soit prononcée. Il est 20 h 41.

ADOPTÉE

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la Ville de Scotstown, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

VILLE DE SCOTSTOWN

Marc-Olivier Désilets, Maire

Monique Polard, Directrice
générale